

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 6 décembre 2023**

Communication n° 39/12.2023

Objet: centre commercial COOP

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la remarque d'un conseiller lors de la dernière séance du Conseil communal, le service de l'urbanisme et des infrastructures a repris contact avec l'architecte concernant le parking pour les vélos et la zone de tri des déchets.

Selon ce dernier, les chariots étaient temporairement entreposés sous le couvert extérieur. Ils ont retrouvé leur emplacement dans le centre en fin de semaine dernière, ce qui permet désormais au couvert d'accueillir les deux-roues.

Quant à la zone de collecte et de tri des déchets, maintenant que les travaux sont terminés, elle a retrouvé son emplacement initial à proximité des caisses.

La Municipalité

Saint-Prex, le 6 décembre 2023/AG

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Véronique Savioz, Municipale, au 076 417 56 86